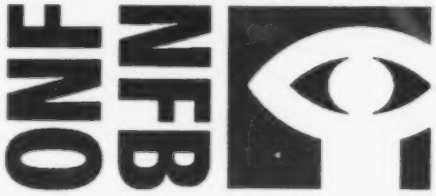

Office national du film du Canada

2011-2012

Rapport financier trimestriel se terminant le 30 juin 2011

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011

1. Introduction

L'Office national du film (ONF) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1939. Organisme fédéral relevant du portefeuille de Patrimoine canadien, l'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres audiovisuelles originales et innovatrices de manière à faire connaître aux Canadiens et aux autres nations les valeurs et les points de vue canadiens ainsi que les questions d'intérêt pour la population canadienne. L'ONF sert la population canadienne en produisant et en rendant accessible partout au pays et sur toutes les plateformes disponibles du contenu riche et diversifié qui reflète le profil démographique en évolution rapide au pays et qui ne pourrait être produit autrement. Une description sommaire des activités de l'agence pour l'exercice en cours se retrouve dans la *Partie II du Budget des dépenses*.

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel est préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'agence accordées par le Parlement et utilisées par l'agence, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice financier 2011-2012. Ce rapport trimestriel est préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de la loi de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ONF utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

État des autorisations

L'ONF prévoit des dépenses de 66,8 millions de dollars et des revenus de 8,5 millions de dollars pour 2011-2012. Cette affectation a été approuvée dans le cadre d'un mandat du gouverneur général émis le 27 juin 2011. Globalement, l'organisation prévoit une diminution des dépenses de 435,4 milliers de dollars, ou 0.6 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent qui s'explique par :

• une augmentation de 0,2 million de dollars attribuable à un rajustement du régime d'avantages sociaux des employés, passant de 25.5 à 26.5 %;

• une diminution de 0,4 million de dollars attribuable aux mesures de limitation des coûts nets visant à réduire le taux de croissance des dépenses de fonctionnement annoncées dans le Budget fédéral de 2010;

• une diminution de 0,2 million de dollars attribuable au programme d'efficiences (Budget fédéral de 2007).

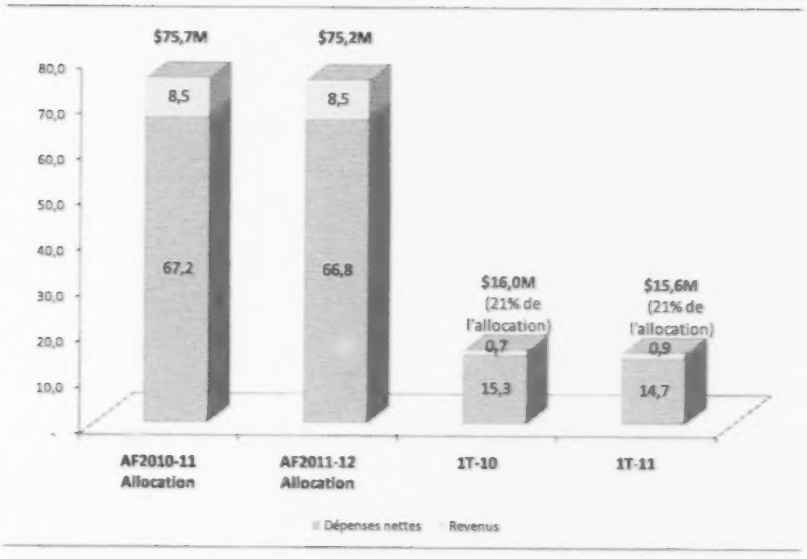

Les dépenses nettes du premier trimestre ont totalisé 14.7 millions correspondant à une utilisation de 21% de notre allocation, ce qui est similaire aux résultats de l'année dernière pour la même période.

État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses réelles nettes totales du premier trimestre, au montant de 14 662 $ M, ont diminué de 642 000 $ en comparaison à la même période de l'exercice précédent. La variation des dépenses réelles brutes totales du premier trimestre totalise 454 000 $ (voir tableau 2).

Cette variation s'explique principalement par ces principaux éléments :

Les Revenus ont augmenté de 188 000 $. Cette augmentation est principalement attribuable à l'entente conclue avec le Ministère de l'éducation du gouvernement du Nunavut pour un projet d'envergure du *Patrimoine audiovisuel Inuit* dont un montant de 155 000 $ a été comptabilisé durant le premier trimestre de 2011-2012.

Les frais de transports et de communication ont diminué de 167 000 $. Au cours du premier trimestre 2010-2011, plusieurs projets de productions de films étaient en phase de tournage nécessitant ainsi davantage de frais de déplacement. Également, la réunion du Conseil d'administration de juin 2010 a eu lieu à Iqaluit et Kuujjuaq, permettant ainsi à l'ONF de renforcer ses liens avec la communauté. Cette démarche aura certainement contribué à la concrétisation du partenariat avec le Ministère de l'éducation du gouvernement du Nunavut.

Les services professionnels et spéciaux se composent principalement de services audiovisuels pour la production de film et de participation en espèces dans les coproductions. Au cours du premier trimestre 2010-2011, le niveau des dépenses de coproductions a été supérieur à celui du trimestre courant, expliquant la diminution de 132 000 $.

La diminution de 271 000 $ des dépenses d'acquisition de machines et de matériel est principalement attribuable à la fin de contrats de location-acquisition d'équipement acquis dans le cadre du virage numérique, pour lesquels l'ONF a exercé les options d'achat au cours de l'exercice 2010-2011.

Dans le cadre de la stratégie numérique de l'ONF, la libération des droits numériques est un enjeu important. La salle de visionnage ONF.ca présente 2000 titres qui peuvent être visionnés en ligne et la libération de droits numériques se poursuit. De plus, nous développons les services transactionnels offerts sur ONF.ca, tant au niveau du marché consommateur qu'éducatif. Ces initiatives expliquent l'augmentation des dépenses autres de 196 000 $ en comparaison à la même période de l'exercice précédent.

Les autres types de dépenses par article courant suivent les tendances historiques.

3. Risques et incertitudes

Les nouvelles technologies numériques révolutionnent l'industrie audiovisuelle ici au Canada et ailleurs dans le monde. Cette révolution offre de nouvelles possibilités extraordinaires, de nouveaux modèles d'affaires qu'il est désormais possible d'exploiter. L'ONF a fait des pas de géant dans ce domaine grâce à un plan de numérisation innovateur et par la mise en ligne de la salle de visionnage ONF.ca. Ces avancées technologiques ont nécessité des efforts financiers importants de la part de l'institution. L'ONF continuera à surveiller les changements technologiques et il investira avec sagesse ses ressources financières dans les mécanismes de programmation et d'accessibilité de l'avenir.

Parallèlement, la mobilité des plateformes de consommation et la variété des formats à offrir posent d'immenses défis. L'acquisition et le renouvellement des droits pour le contenu numérique est l'un des principaux. L'ONF s'assurera que des ressources financières suffisantes sont allouées pour relever ce défi en particulier.

La diminution de ses revenus d'exploitation traditionnels est un risque pour l'ONF. Toutefois, l'ONF entend profiter de nouvelles opportunités numériques pour atténuer les effets de la réduction de ces revenus.

4. Changements importants liés aux opérations, au personnel et aux programmes

Aucun changement important liés aux opérations, au personnel et aux programmes de nature à influer les rapports financiers n'est survenu durant le trimestre terminé le 30 juin 2011.

Approuvé par :

Tom Perlmutter

Tom Perlmutter

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie

Montréal, Canada

Le 29 août 2011

Luisa Frate

Luisa Frate, CA

Directrice générale,
Finances, opérations et technologie
(Dirigeante principale des finances)

Montréal, Canada

Le 29 août 2011

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011

Tableau 1 : État des autorisations ***(non-audité)***

	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 70 - Dépenses nettes de fonctionnement	66 782 204	14 661 925	14 661 925	67 217 560	15 303 914	15 303 914
Autorisations budgétaires totales	66 782 204	14 661 925	14 661 925	67 217 560	15 303 914	15 303 914
Autorisations totales	**66 782 204**	**14 661 925**	**14 661 925**	**67 217 560**	**15 303 914**	**15 303 914**

**N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant *(non-audité)*

	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	41 937 630	9 546 039	9 546 039	42 194 987	9 504 515	9 504 515
Transports et communications	2 959 182	517 268	517 268	3 179 229	684 753	684 753
Information	663 981	153 842	153 842	818 147	202 152	202 152
Services professionnels et spéciaux	13 773 031	1 548 352	1 548 352	13 300 851	1 679 925	1 679 925
Location	8 106 530	2 138 242	2 138 242	7 997 120	2 184 971	2 184 971
Services de réparation et d'entretien	2 177 901	596 448	596 448	951 115	550 883	550 883
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 207 677	199 068	199 068	1 247 749	231 047	231 047
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages						
Acquisition de machines et de matériel	3 116 709	602 982	602 982	4 008 768	873 898	873 898
Paiements de transfert	250 000	7 000	7 000	250 000	46 500	46 500
Frais de la dette publique						
Autres subventions et paiements	1 042 009	282 310	282 310	1 722 041	86 744	86 744
Dépenses budgétaires brutes totales	**75 234 650**	**15 591 551**	**15 591 551**	**75 670 007**	**16 045 388**	**16 045 388**
Moins les revenus affectés aux dépenses : Recettes à valoir sur le crédit	8 452 446	929 626	929 626	8 452 447	741 474	741 474
Total des revenus affectés aux dépenses	**8 452 446**	**929 626**	**929 626**	**8 452 447**	**741 474**	**741 474**
Dépenses budgétaires nettes totales	**66 782 204**	**14 661 925**	**14 661 925**	**67 217 560**	**15 303 914**	**15 303 914**

**N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*